

MV100

Le fumier de mouton, base de tous nos produits, a la particularité d'être une **matière 100 % végétale** transformée par un animal. Cette matière, en parcourant le système digestif du mouton, est transformée et enrichie en **une flore microbienne abondante et diversifiée**, qui permettra plus tard la transformation du fumier frais en compost lors du processus de compostage, encore appelé biofermentation solide.

MV100, naturellement riche en matières organiques, restructure les sols grâce à un potentiel humique élevé, améliore la rétention en eau et la Capacité d'Échange Cationique, permettant ainsi une meilleure nutrition des cultures exigeantes.



Ov c'est le principe actif d'OvinAlp, obtenu par la biofermentation solide de la matière organique sous l'action d'une flore microbienne naturellement présente dans le fumier de mouton, durant 12 mois, permettant d'enrichir le produit en humus stable tout en garantissant une hygiénisation complète et une qualité sanitaire irréprochable.

Le bouchonnage à froid sans adjuvant préserve cette flore microbienne et garantit le délitage des bouchons dans le sol. L'automatisation de notre unité de production garantit qualité, fiabilité et homogénéité de production.

MV100 s'utilise toute l'année sur toutes cultures et plus spécialement pendant les périodes de repos de la végétation. Il peut être épandu en plein ou en localisé. Pour une meilleure efficacité, il doit être enfoui superficiellement.

Plantation : de 3000 à 8000 kg/Ha

Entretien : 1000 à 3000 kg/Ha

Poudre ou bouchons. Sacs de 25 kg, PPH de 1500 kg, Bigs bags de 500 kg.

OvinAlp s'engage
en vous présentant l'étiquette des produits sur ses fiches techniques. L'étiquette apposée sur les conditionnements est le seul document de valeur légale.

AMENDEMENT ORGANIQUE NFU 44-051

FUMIER COMPOSTE

Fumier de mouton (80%) et de tourteaux végétaux (20%) compostés.

MV 100

Composition en % masse de produit brut

MATIERE SECHE	80%
MATIERE ORGANIQUE	60%
AZOTE (N) total	2%
ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P ₂ O ₅) total	1%
OXYDE DE POTASSIUM (K ₂ O) total	2%
OXYDE DE MAGNESIUM (MgO) total	0,5%
C/N	15

Certifié par NATURE & PROGRES pour l'utilisation en agriculture biologique.
Utilisable en biodynamie conformément au cahier des charges Demeter.

AGREMENT FR.05.118.106 **EMB : 05118A**
LOT : XXXX **25 Kg**

*"Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage. Ne pas dépasser les doses préconisées.
Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage"*

LE PLAN | 05300 RIBIERS | TEL. 04.92.63.24.44 | FAX 04.92.62.23.06

ISMO : 515 kg d'humus stable par tonne ; C/N : 15.
Exempt de pesticides et de graines d'adventices.



www.ovinalp.fr

Le Plan | 05300 Ribiers | France | Tél. +33 (0)4 92 63 24 44 | Fax +33 (0)4 92 62 23 06 | contact@ovinalp.fr

SAS au capital de 1 001 241 € | RCS Gap B 344 725 312 | SIRET 344 725 312 00013 | APE 4675Z | n° de TVA intracommunautaire FR 69 344 725 312